

# Avis d'appel public à la concurrence

## 1 Mode de passation

Procédure : **Marché à procédure adaptée (MAPA)**

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC

Oui  Non

L'avis implique : **Un accord-cadre**

## 2 Identification de l'organisme qui passe le marché

Nom officiel : **Ville de Sens**

Complément du nom et adresse **Hôtel de Ville - 100 rue de la République – CS70809**

Ville : **SENS Cedex**

Code Postal : **89100**

Pays : **FRANCE**

Point de contact : **Service de la Commande Publique**

A l'attention de : **Madame le Maire**

Téléphone : **03 86 95 67 51**

Télécopieur : **03 86 95 67 56**

Courrier électronique (courriel) : [marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:marchespublics@grand-senonais.fr)

Adresse Internet (U.R.L.) : [http:// www.ville-sens.fr](http://www.ville-sens.fr)

Département sous lequel votre annonce sera publiée au B.O.A.M.P : **89**

Type de pouvoir adjudicateur : **Collectivité territoriale**

Principale Activité du pouvoir adjudicateur : **Services généraux des administrations publiques**

## 3 Description du marché

Intitulé du marché : **Accord-cadre relatif à la réalisation de travaux d'entretien tous corps d'état dans les bâtiments ainsi que la mise en conformité PMR pour la ville de Sens et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais – Relance des lots n° 2, n° 4 et n° 5 du marché n° MAS1734 déclarés infructueux**

Type de marché de travaux : **Exécution**

Code NUTS : **FR264**

Lieu d'exécution : **89100 SENS**

Classification CPV : **45454100-5**

## 4 Caractéristiques principales

Prestations divisées en lots :  Oui  Non

Prise en compte des variantes :  Oui  Non

**Caractéristiques principales :** La présente consultation est soumise aux dispositions des articles 78 à 80 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics concernant les accords-cadres à bons de commande.

Il a pour objet la réalisation de travaux d'entretien tous corps d'état dans les bâtiments ainsi que la mise en conformité PMR pour la ville de Sens et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais.

A cet effet, une convention de groupement de commandes a été établie et signée entre les deux collectivités dont la ville de Sens est la coordinatrice.

Il correspond à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes relatifs aux opérations de travaux dont le coût des prestations est inférieur à 25 000,00 € HT. Il s'agit de la relance des lots n° 2, n° 4 et n° 5 du marché n° MAS1734 déclarés infructueux.

Options (descriptions concernant les achats complémentaires) :

**Dans le cadre de cette consultation, la collectivité s'autorise à passer des avenants en cas de nécessité.**

## 5 Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour :  un seul lot  
 un ou plusieurs lots  
 tous les lots

Détail des lots et description :

- o Lot n° 1 – Menuiseries extérieures – Code CPV : 45421000-4
- o Lot n° 2 – Plâtrerie – Code CPV : 45410000-4
- o Lot n° 3 – Menuiserie bois – Code CPV : 45421000-4

## 6 Durée du marché ou délai d'exécution

Durée/délai : **Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification avec une première période de 12 mois.**

**Le marché se renouvellera 2 fois, par reconduction tacite, de la façon suivante :**

- **2<sup>ème</sup> période : à compter de la date anniversaire de notification du marché pour une période de 12 mois,**
- **3<sup>ème</sup> et dernière période : à compter de la date anniversaire de notification du marché pour une période de 12 mois.**

**Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.**

## 7 Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés : **Sans objet**

Modalités de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Sur les fonds propres de la collectivité**
- Avance**
- Paiement par mandats administratifs**
- Facturation selon les modalités définies à l'article 9 du CCAP**
- Délai global de paiement : 30 jours**
- Prix révisibles**

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : **Lorsque le marché lui sera attribué, le groupement sera tenu de se transformer en groupement avec mandataire solidaire.**

Unité monétaire utilisée : **€uro.**

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : **Français**

## 8 Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

**Qualité de l'entreprise à réaliser la prestation au vu de ses capacités professionnelles, techniques et financières.**

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

- **Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;**
- **Le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Le cas échéant, il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés au 3° de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ;**
- **Déclaration sur l'honneur relative au casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux 1° a et c du 4° de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisé.**

Capacité économique et financière :

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

- **Capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.**

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- **Déclaration indiquant l'effectif global moyen annuel et l'effectif moyen annuel du personnel d'encadrement pour les trois dernières années.**
- **Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose pour l'exécution du marché.**
- **3 références de travaux de nature et d'importance comparables datant de moins de 5 ans en indiquant la date, le montant et le destinataire public ou privé pour chaque lot auquel l'entreprise candidate.**

*Toutefois, il est rappelé que le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.*

### **Assurance relative aux risques professionnels :**

**Copie de l'attestation d'assurance couvrant l'entrepreneur pour les risques professionnels inhérents aux travaux qui constituent l'objet du marché.**

**Le marché est réservé à une profession particulière :**

Oui       Non

## 9 Justifications

Commentaires : L'ensemble des renseignements qui conditionne la participation est contenu dans les formulaires DC1 et DC2 dont un modèle figure dans le dossier de consultation des entreprises ou équivalent. Les candidats sont invités à les utiliser et/ou joindre l'ensemble des informations demandées par des pièces dont la présentation est laissée à la libre appréciation du candidat.

En cas de candidatures groupées ou de sous-traitance déclarée à l'appui de l'offre, les postulants doivent répondre aux conditions de participation et aux justifications mentionnées ci-dessus.

La Ville de Sens pourra, si elle le juge nécessaire, demander aux candidats de compléter ou corriger leur dossier de candidature.

## 10

### Critères d'attribution

Les critères d'attribution sont ceux indiqués au Règlement de la consultation.

## 11 Publications

Date d'envoi du présent avis : **Le 8 février 2018**

## 12 Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **Le 6 Mars 2018 à 17h00**

Délai minimum de validité des offres : **180 jours à compter de la date limite de réception des offres.**

## 13 Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **MAS1804**

**Marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article 27 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics**

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

**Les candidatures et les offres sont adressées par voie électronique sur la plate-forme TERRITOIRES NUMERIQUES Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante : <https://marches.e-bourgogne.fr>.**

*Par précaution, une copie dite de sauvegarde peut être transmise sur support physique électronique ou sur support papier et être adressée par le candidat dans les délais impartis pour la remise des candidatures/offres selon les modalités d'envoi sous pli cacheté cité ci-dessous en y précisant l'objet du marché et « copie de sauvegarde ».*

- Toutefois, les candidats peuvent remettre leur proposition par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir leur confidentialité.
- En ce qui concerne les plis adressés **par voie postale**, l'adresse est la suivante :

**Mairie de Sens**  
**Service de la Commande Publique**  
CS70809  
100 rue de la République  
89100 SENS

- Pour un **dépôt en mains propres**, le pli doit être remis contre un récépissé de dépôt à l'**Accueil de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais –21 boulevard du 14 Juillet à Sens - aux horaires suivants : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, faute de quoi votre proposition sera refusée.**

**Attention : Si vous faites appel à une société de transport ou coursier, assurez-vous :**

- d'une part, qu'ils respectent les horaires imposés dans le présent règlement,
- d'autre part, que votre offre soit remise **exclusivement** à l'Accueil de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais – 21 boulevard du 14 Juillet à Sens faute de quoi votre proposition sera refusée.

Conditions pour obtenir les documents :

**Le dossier de consultation peut être téléchargé sur la plate-forme e-bourgogne à l'adresse suivante : <https://marches.e-bourgogne.fr> en recherche avancée sous la référence MAS1804.**

Renseignements complémentaires :

**La collectivité se réserve le droit de recourir à la négociation pour chaque lot avec les 3 offres les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.**

Dans un souci de transparence, le pouvoir adjudicateur entend attirer l'attention des candidats sur le fait qu'une négociation ne sera pas obligatoirement engagée si les offres initiales répondent parfaitement aux besoins exprimés. Les candidats doivent par conséquent déposer leur meilleure offre dès le départ.

## Procédure de recours

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- **Recours contractuel** devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;
- **Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat** devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON**  
Complément du nom et adresse : **22 RUE D'ASSAS B.P. 61616**  
Ville : **DIJON**  
Code Postal : **21016**  
Pays : **FRANCE**  
Téléphone : **03 80 73 91 00**  
Télécopieur : **03 80 73 39 89**  
Courrier électronique (courriel) : **greffe.ta-dijon@juradm.fr**  
Adresse Internet (U.R.L.) : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant) :

Nom officiel : **Comité consultatif interrégional de règlement amiable**  
Complément du nom et adresse : **53 boulevard Vivier Merle**  
Ville : **LYON Cedex 03**  
Code postal : **69007**  
Pays : **France**  
Téléphone : **0472770520**  
Télécopieur : **0478928316**  
Courrier électronique (courriel) : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr)  
Adresse Internet (U.R.L.) : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom officiel : **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON**  
Complément du nom et adresse : **22 RUE D'ASSAS B.P. 61616**  
Ville : **DIJON**  
Code Postal : **21016**  
Pays : **FRANCE**  
Téléphone : **03 80 73 91 00**  
Télécopieur : **03 80 73 39 89**  
Courrier électronique (courriel) : **greffe.ta-dijon@juradm.fr**  
Adresse Internet (U.R.L.) : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/>

Concernant le service auprès duquel des renseignements concernant l'introduction des recours peuvent également être obtenus :

Nom officiel : **Ville de Sens**  
Complément du nom et adresse : **Hôtel de Ville – 100, Rue de la République – CS 70809**  
Ville : **SENS Cedex**  
Code postal : **89108**  
Pays : **France**  
Point de contact : **Service de la Commande Publique**  
Téléphone : **0386956711**  
Télécopieur : **0386956756**  
Courrier électronique (courriel) : [marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:marchespublics@grand-senonais.fr)